



**GENERAL FISHERIES COMMISSION FOR
THE MEDITERRANEAN**

**COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES
POUR LA MÉDITERRANÉE**



Cinquième session du Comité de l'administration et des finances

Siège de la FAO, Rome (Italie), 19-24 mai 2014

**RAPPORT DU SECRÉTARIAT SUR LES QUESTIONS
ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES**

INTRODUCTION

1. Le présent rapport est produit conformément au Règlement intérieur de la CGPM, en particulier *l'article IV: Ordre du jour*, paragraphe 1 selon lequel «l'ordre du jour de chaque session ordinaire comprend c) un rapport du Secrétaire sur les affaires financières et administratives de la Commission [...]». L'objectif du présent document, y compris ses annexes, est de faire rapport sur les activités menées au cours de la période intersessions 2013-2014 et de décrire les travaux réalisés dans le cadre du Groupe spécial («Task Force») et du Programme cadre de la CGPM. Il fait également rapport sur des questions liées au fonctionnement du Secrétariat (comme la dotation en effectifs, le siège de la CGPM, les réunions, les publications, etc.) ainsi qu'à l'état d'avancement du processus d'amendement du cadre juridique et institutionnel de la CGPM, l'état d'avancement des versements du budget autonome, les contributions des membres et les examens des dépenses de 2013 (y compris les programmes de financement extrabudgétaire).

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

Recommandations adoptées en vertu de l'Article V de l'Accord portant création de la CGPM

2. Les recommandations et les résolutions adoptées à la trente-septième session de la Commission (Croatie, mai 2013) ont été officiellement transmises aux membres et aux observateurs. À l'issue du «délai de grâce» qui a suivi la notification des recommandations, pendant lequel aucune objection officielle n'a été formulée, et conformément à l'Article V de l'Accord portant création de la CGPM, les recommandations susmentionnées ont pris effet le 4 octobre 2013. Les membres en ont été dûment informés.

Activités intersessions de la CGPM

3. Entre les sessions, le Secrétariat a coordonné et contribué activement à la préparation et à la conduite des activités et des réunions convenues par la Commission et financées par le budget autonome. Il s'agissait en particulier: i) de la seizième session du Comité scientifique consultatif (CSC) et de 11 de ses réunions techniques; ii) de la réunion intersessions du Comité d'application; iii) de la troisième session du Groupe de travail sur la mer Noire; iv) de la troisième session extraordinaire de la Commission; v) de la trente-huitième session de la Commission; et du lancement des procédures pour la neuvième session du Comité de l'Aquaculture (CAQ).

4. En outre, la CGPM a organisé 16 réunions, ateliers ou groupes de travail au sein de son Programme cadre, sur la base des fonds extrabudgétaires, (d'autres ateliers devraient avoir lieu entre septembre et décembre 2014), pour traiter de questions spécifiques, notamment le développement de l'aquaculture, la pêche artisanale, les plans de gestion des pêches, l'évaluation des stocks, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INDNR) et les questions de suivi, de contrôle et de surveillance (SCS) pour chaque sous-région de la CGPM (Méditerranée occidentale, centrale et orientale, Adriatique, mer Noire). Des informations détaillées sont fournies dans la section du présent rapport consacré aux activités exécutées au titre du Programme cadre.

5. Le Secrétariat a également participé à diverses réunions externes d'organisations ou d'entités partenaires, et à certaines réunions de l'ONU, de la FAO et organisées dans le cadre de projets régionaux. À certaines de ces réunions, la Commission était représentée par son Président ou les vice-présidents de ses comités. Faute de temps et de ressources, le Secrétariat a été de nouveau obligé de décliner les invitations à plusieurs autres réunions pertinentes quant aux travaux de la Commission.

6. La liste des réunions susmentionnées figure à l'Annexe 1 du présent document.

7. La CGPM a continué d'héberger dans ses locaux du Palais Blumenstihl des réunions de haut niveau et de coordination avec les Membres (à savoir l'UE, Malte et les représentants permanents auprès de la FAO des États riverains de la mer Noire) et d'autres organisations telles que le Pew Conservation Trust, le Conseil consultatif régional de la Méditerranée (CCR-MED) et d'autres.

8. Des contacts permanents et une excellente collaboration ont été établis avec le Ministère de l'écologie, du développement durable et de la mer de la France, le Ministère des politiques agricoles, alimentaires et forestières de l'Italie, le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement de l'Espagne et le Ministère de l'Agriculture de la Tunisie grâce à des réunions et des échanges bilatéraux qui ont permis de recenser les mesures spécifiques à prendre dans le cadre de certaines activités du Programme cadre.

9. Dans le but de renforcer les domaines de coopération prioritaires, des réunions bilatérales ont également eu lieu avec le Ministère des pêches et des ressources marines de l'Algérie, le Ministère de l'agriculture de Tunisie et le Ministère pour le développement durable, l'environnement et le changement climatique de Malte. En outre, une réunion de haut niveau a eu lieu avec les autorités compétentes d'Israël concernant sa position et son rôle au sein de la CGPM.

10. Les contacts avec des Membres pour examiner la question du renforcement des activités de la CGPM dans certaines zones ou du développement d'activités particulières se sont poursuivis pendant la période intersessions. À cet égard, les discussions menées avec Monaco, la Turquie et d'autres Membres pour obtenir un accord sur des actions spécifiques à réaliser dans le cadre du Programme cadre ont bien avancé.

11. En ce qui concerne le rôle de la CGPM en mer Noire, le Secrétariat a maintenu pendant la période intersessions une coopération considérable avec tous les États riverains de la mer Noire, membres et non-membres. Une réunion de réflexion a été organisée au siège de la CGPM, au cours de laquelle les représentants permanents auprès de la FAO des six États riverains, y compris le Sous-Directeur Général chargé du Département des pêches et de l'aquaculture et la Commission européenne, ont examiné avec le Secrétariat les activités de coopération en cours ainsi que le rôle joué par la CGPM dans la région. Les participants ont abordé les défis et les opportunités actuels en soulignant la nécessité de renforcer la coopération institutionnelle pour en retirer des avantages positifs pour l'ensemble de la région.

12. La collaboration a été renforcée en particulier avec la Géorgie et l'Ukraine par l'échange de correspondance et une réunion de coordination avec les autorités concernées, qui ont également pris part à la troisième session extraordinaire de la CGPM, démontrant ainsi leur intérêt et leur implication dans le processus d'amendement du cadre juridique et institutionnel de la CGPM. La Géorgie a

proposé d'accueillir la quatrième réunion du Groupe de travail sur la mer Noire, prévue pour le début 2015.

13. Enfin, la liaison a été maintenue à un excellent niveau de coordination et de consultation avec le Bureau de la CGPM, en particulier son Président, et ceux de ses comités. Des réunions de coordination pour aborder les principales questions et s'entendre sur la procédure à suivre pour garantir un bon déroulement de la trente-huitième session de la Commission se sont tenues avec les présidents du comité d'application et du comité de l'administration et des finances.

État d'avancement des activités du Groupe spécial pour la modernisation et l'amélioration du cadre juridique et institutionnel de la CGPM, y compris le premier Programme cadre stratégique de la CGPM et le processus de clarification de la CGPM

14. Sous l'impulsion du Groupe spécial créé à la trente-cinquième session de la Commission (mai 2011), les négociations menées dans le cadre du processus d'amendement du cadre juridique et institutionnel de la CGPM se sont poursuivies en 2013 et 2014 et ont concerné la révision des textes constitutifs de la Commission, en consultation directe avec les Membres et au cours d'un groupe de travail qui s'est tenu en février 2014 à Istanbul en Turquie. Les participants à la troisième session extraordinaire de la CGPM (Athènes, avril 2014) examineront les travaux effectués et adopteront les mesures à suivre.

15. Les activités exécutées au titre du Programme cadre grâce à l'appui financier volontaire de certains Membres¹ pendant la période intersession 2013-2014 ont i) consolidé les travaux commencés au cours de la première phase du Programme cadre (après son lancement en décembre 2012) et ii) abordé de nouvelles questions importantes pour le travail de la Commission, notamment les suivantes:

Améliorer la collecte de données dans la zone de compétence de la CGPM

Le version finale du projet de cadre de référence pour la collecte des données de la CGPM, qui a pour but d'améliorer l'efficacité du programme de collecte de données au niveau sous-régional, a été achevée et examinée lors de la seizième session du CSC (mars 2014).

Améliorer la gestion de certaines pêcheries

L'organisation de deux ateliers visant à déterminer s'il est viable de mettre en œuvre des plans de gestion en Méditerranée et en mer Noire a permis d'élaborer des éléments pour la gestion i) des pêches de petits pélagiques dans la mer d'Alboran; ii) de l'espèce *Parapeneus longirostris* (crevette rose d'eau profonde) et d'espèces associées dans le détroit de Sicile, iii) des crevettes rouges du large en Méditerranée centrale et orientale, iv) du corail rouge en Méditerranée et iv) du turbot en mer Noire.

Promouvoir le développement durable de la pêche artisanale

Le premier symposium régional sur les pêches artisanales durables en Méditerranée et en mer Noire (novembre 2013) a été organisé en partenariat avec le Département des pêches de la FAO, les projets régionaux de la FAO, le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM), le MedPAN et le WWF. Ses participants ont formulé une recommandation sur la création d'un programme régional pour les pêches artisanales qui a fait l'objet d'un suivi immédiat. Une note conceptuelle pour le programme régional a été élaborée et soumise à la Commission pour examen.

Fournir un appui à la lutte contre la pêche INDNR

Une feuille de route pour lutter contre la pêche INDNR en Méditerranée a été élaborée au cours d'un atelier qui s'est tenu en octobre 2013 et qui venait en complément de celui qui s'est tenu en février

¹ L'Union européenne, la France, l'Italie, l'Espagne, la Turquie.

2013 sur le thème de la mer Noire. Ses principaux éléments devraient être traités de manière approfondie durant un atelier de suivi sur l'exécution de la feuille de route prévue pour 2014/2015.

Poursuivre les progrès accomplis dans la mise au point d'un système centralisé de surveillance des navires par satellite (SSN)

Les éléments de base et les composantes pertinentes du système proposé de surveillance des navires par satellite de la CGPM ont été définis au cours d'un groupe de travail du Comité d'application en octobre 2013. Un document technique sur la viabilité de la mise en place d'un tel système a été préparé et soumis à la Commission pour examen. Il conviendrait d'élaborer d'autres études de cas (après celles de l'Égypte et du Liban) pour fournir une assistance technique à des fins de contrôle dans certains pays membres de la CGPM au cours de la prochaine période intersessions.

Assurer un bon état écologique des ressources vivantes de la Méditerranée et de la mer Noire

Un projet de proposition concernant la définition du bon état écologique (GES) des populations et des écosystèmes marins et de ses indicateurs et objectifs connexes, élaboré dans le cadre du protocole d'accord avec le PNUE-PAM et le projet MedSuit (*Une coopération méditerranéenne pour l'utilisation durable des ressources biologiques marines*), a été examiné par le CSC et soumis à la Commission pour approbation.

Renforcer le développement durable de l'aquaculture: la plateforme multipartite de l'aquaculture

La plateforme multipartite de l'aquaculture, qui a été créée en décembre 2013, concerne plusieurs domaines stratégiques prioritaires pour le développement durable de l'aquaculture dans la zone de compétence de la CGPM. Une note de synthèse contenant une proposition de projet pour appuyer le lancement effectif de la plateforme a été soumise à la Commission.

16. Suite à la décision de la Commission, le processus de clarification concernant l'application des décisions de la CGPM par les Membres, y compris l'identification potentielle des non-membres opérant dans la zone de compétence de la CGPM, a également été lancé. Après l'envoi de lettres de clarification en septembre 2013, un groupe de travail du Comité d'application s'est réuni en janvier 2014 et a examiné les réponses reçues. Sur la base de cette analyse, d'autres clarifications ont été demandées aux Membres dans une série de lettres envoyées en mars 2014, dont les réponses seront portées à l'attention des participants à la huitième session du CSC (mai 2014) pour décision sur la suite qui devra être donnée.

Coopération avec des organisations partenaires

17. Une coopération étroite a été maintenue constamment par le biais d'initiatives, de réunions de coordination et d'ateliers conjoints, en particulier avec les principaux partenaires avec lesquels un protocole d'accord avait été signé à la trente-sixième session de la Commission (mai 2012), notamment l'Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente (ACCOBAMS), la Commission pour la protection de la mer Noire contre la pollution (Commission de la mer Noire), Eurofish, le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM), MedPAN, le Conseil consultatif régional de la Méditerranée (CCR-MED) et le Plan d'action pour la Méditerranée du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-PAM), y compris son Centre régional d'activités pour les aires spécialement protégées (CAR/SPA).

18. En outre, la coopération a été renforcée pendant la période intersessions avec le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) et en particulier avec le Centre d'information marketing et services de conseil pour les produits de la pêche dans la région arabe (Infosamak), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Fonds mondial pour la nature (WWF) avec lesquels des protocoles d'accord devraient être signés lors de la trente-huitième session de la Commission.

Fonctionnement du Secrétariat

Organisation du Secrétariat et nomination du personnel

19. Le poste de spécialiste des pêches (questions juridiques et institutionnelles, P-3) a été pourvu par M. Nicola Ferri (ressortissant italien) en novembre 2013 et celui d'assistante administrative (G-3) par Mme Merieme Ihiri (ressortissante marocaine) en août 2013.

20. Suite à l'installation du Secrétariat de la CGPM dans ses nouveaux bureaux (Palais Blumenstihl), les tâches de sécurité ont été assumées par roulement par une équipe d'anciens agents de sécurité de la FAO de 7 heures du matin à 19 h 30. Une étude du rapport coût-efficacité de ces mesures de sécurité est en cours d'élaboration. Le recrutement de l'agent de sécurité (G-3) a été suspendu jusqu'à ce que les résultats de cette étude soient disponibles.

21. Certaines tâches ont été accomplies avec la contribution de ressources humaines temporaires (par exemple, des consultants et un volontaire) qui ont collaboré sur des questions liées aux récifs artificiels, au corail rouge, à la pêche artisanale, etc. En outre, un retraité de la FAO et un membre de la Réserve de personnel temporaire ont été recrutés pour aider le Secrétariat à effectuer les tâches administratives découlant de la mise en œuvre du nouveau Système mondial de gestion des ressources (SMGR) de l'Organisation et de l'absence prolongée de l'assistante administrative (G-3) Mme Florence Dickens (congé maternité/maladie).

Questions liées au renouvellement du mandat du Secrétaire exécutif

22. À sa deuxième session extraordinaire tenue en 2004 à Malte, la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) est convenue d'une procédure de sélection de son Secrétaire exécutif. Au cours de sa trente-quatrième session ordinaire (Athènes, 2010), la Commission a révisé cette procédure et défini chaque étape du processus global: publication de l'avis de vacance, sélection des candidatures, classement des candidats, processus d'entretien, procédures de vote et durée du mandat.

23. Cette procédure, qui est présentée à l'Annexe H/Annexe 1 du rapport de la trente-quatrième session de la CGPM ainsi qu'à l'Annexe 1 du règlement intérieur de la CGPM, prévoit la nomination du Secrétaire exécutif pour une période de cinq ans, avec possibilité de renouvellement pour un nouveau mandat de la même durée, conformément aux procédures prévues par le règlement intérieur. Selon cette procédure et conformément aux règles de la FAO, la Commission a élu à une large majorité M. Abdellah Srour (Maroc) lors de la trente-cinquième session de la CGPM tenue en 2011. Par la suite, la Commission a demandé au Président de la CGPM de proposer au Directeur général de la FAO que M. Abdellah Srour soit nommé Secrétaire exécutif de la Commission à compter du 1^{er} juin 2011, pour un mandat de cinq ans, renouvelable pour la même période. Les paragraphes 29 à 32 du rapport de la trente-cinquième session rendent compte de cette élection.

24. La procédure de sélection et de nomination prévoit que la question soit portée à l'ordre du jour de la troisième session ordinaire suivant celle où le Secrétaire exécutif a été sélectionné. En conséquence étant donné que le Secrétaire exécutif actuellement en fonction a été sélectionné à la trente-cinquième session de la CGPM, en 2011, le Comité de l'administration et des finances sera invité à examiner cette question au cours de sa cinquième session, prévue le 19 mai 2014 (point 3 de son ordre du jour) et à soumettre ensuite sa proposition concernant les dispositions relatives au renouvellement du mandat du Secrétaire exécutif à la trente-huitième session de la Commission, pour examen et approbation.

Technologies de l'information et systèmes d'information

25. L'extranet de la CGPM a fait l'objet d'une mise à niveau fonctionnelle importante afin d'augmenter ses performances et ses caractéristiques d'utilisation. Il pourra ainsi mieux prendre en charge: a) les réunions et activités intersessions du CSC, de ses organes subsidiaires et du Programme cadre grâce à une interface dont la conception a été entièrement revue; b) la gestion des documents,

des présentations et des données par toutes les parties prenantes pertinentes grâce à une augmentation de 200 pour cent de la capacité de stockage de données; c) la soumission des données et des informations, testée avec succès par le CSC en ce qui concerne les informations sur l'évaluation des stocks; d) les pratiques qui sont progressivement utilisées pour mettre en place un système complet de gestion des connaissances à la CGPM.

26. La deuxième phase du déploiement simultané des plateformes logicielles SharePoint Online et Azure a été achevée avec succès. Les tâches suivantes ont été réalisées: a) la migration des registres des navires, des bases de données Tâche 1 et Statlant37A vers Azure; b) le développement d'une base de données prototype sur les stocks halieutiques, synchronisée avec les formulaires d'évaluation des stocks stockés sur la plateforme SharePoint; c) l'intégration des éléments susmentionnés dans une architecture TI interconnectée facilitant d) le développement d'un système internet permettant de diffuser certaines informations statistiques multisources au moyen de tableaux de bord graphiques. Une version de démonstration de ce système a été présentée à la dernière réunion des sous-comités de la CGPM, qui ont recommandé de poursuivre son développement; e) une évaluation en vue d'intégrer des fonctionnalités SIG dans SharePoint (une mise en œuvre pilote est prévue pour 2014).

27. Les améliorations susmentionnées, ainsi que l'évolution récente des pratiques dans le domaine des TI, faciliteront le lancement du nouveau site internet de la CGPM plus tard en 2014. Les participants à la réunion des sous-comités de la CGPM mentionnée ci-dessus, tenue en février dernier, ont pu assister à une démonstration du prototype du système.

28. D'autres améliorations ont été apportées à la fin de 2013, notamment l'intégration pilote d'un système de création de réseaux sociaux d'entreprise dans l'extranet SharePoint de la CGPM, le but recherché étant de faciliter les échanges coopératifs et la création de forums de discussion et de partage de connaissances pour les partenaires et les parties prenantes de la CGPM.

Collaboration avec la FAO

29. La collaboration avec la FAO et ses projets régionaux a été particulièrement réussie en 2013. Une consultation et une coordination étroites ont été maintenues avec le Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO sur diverses questions techniques afin de s'assurer que les objectifs stratégiques de l'Organisation ont été pleinement atteints. En outre, le Secrétariat a collaboré intensivement avec le Bureau juridique dans le cadre de la modification formelle du cadre juridique et institutionnel de la CGPM. Les synergies récemment mises en place avec le Groupe de liaison du Fonds fiduciaire et le Département de la coopération technique dans le cadre des activités ponctuelles, des projets et des contributions des membres de la CGPM méritent d'être mentionnées.

30. Il convient de souligner que le déploiement du nouveau système mondial de gestion des ressources (SMGR) de la FAO au début de 2013 a entraîné une charge de travail accrue à tous les niveaux et a posé de nouveaux défis administratifs pour le Secrétariat, notamment lorsqu'il a fallu faire face à des problèmes de rodage qui ont demandé des ajustements pendant plusieurs mois. Afin de gérer le travail supplémentaire, le Secrétariat a dû modifier ses dispositions en matière de ressources humaines (par exemple, le paiement des heures supplémentaires du personnel, le recrutement à temps partiel de personnel qualifié) pour les tâches administratives nécessitant l'utilisation du système SMGR.

31. Enfin, il convient de souligner que la reconnaissance formelle de la nature différenciée de la Commission en tant qu'article XIV qui joue un rôle clé dans l'Organisation a eu une incidence positive sur le travail administratif du Secrétariat. Cette reconnaissance confirme l'autonomie opérationnelle de la CGPM et lui permet d'utiliser des procédures rationalisées qui améliorent son efficacité. Le Secrétaire exécutif de la CGPM rend compte désormais directement au Sous-Directeur général chargé du Département des pêches et de l'aquaculture et interagit ainsi avec les niveaux supérieurs de la hiérarchie de l'administration. Le personnel du Secrétariat de la CGPM a également été placé au niveau départemental. Des mesures sont donc prises pour que les nouveaux flux de travaux liés au

système d'approbation de SMGR soient pris en compte, ainsi que les modifications portées à l'organigramme de la FAO.

Questions liées à la gestion du siège de la CGPM et conséquences budgétaires

32. Un nombre considérable de travaux d'entretien ordinaires réalisés à l'intérieur du siège de la CGPM, notamment la rénovation et l'équipement de zones spécifiques, et dans les espaces communs du Palais Blumenstihl ont été terminés de manière satisfaisante.

Publications

33. Pendant la période intersessions, le Secrétariat a produit 37 documents techniques et administratifs: 26 documents de «littérature grise» disponibles sur le site internet de la CGPM, cinq rapports ou publications déjà publiés et 6 à paraître en 2014-2015. La liste complète des publications figure à l'Annexe 2.

34. Une proposition de nouvelle couverture pour les rapports des sessions ordinaires de la CGPM est soumise à la Commission pour approbation.

Autres questions

35. Le présent rapport ne fait pas spécifiquement référence à d'autres tâches coordonnées par le Secrétariat, par exemple, le travail de liaison et de communication avec les représentations permanentes des Membres, les chefs de délégation et les points de contact, la coordination de la traduction, de la mise en forme et de la distribution des documents et des publications, ainsi que l'organisation des activités des quatre organes subsidiaires de la CGPM, notamment le CSC et le CAQ.

État d'avancement de l'acceptation des amendements de 1997 à l'Accord portant création de la CGPM

36. À ce jour, 21 membres ont déposé leurs instruments d'acceptation. Les pays qui ne l'ont pas encore fait sont l'Égypte (qui a néanmoins versé sa contribution) et Israël. Dans le cas de la République arabe syrienne, le Secrétariat a reçu le 17 septembre 2010 une lettre de l'ambassade de Syrie à Rome lui notifiant que ce pays avait ratifié l'accord le 12 juillet 2009. Le Bureau juridique de la FAO a estimé que cette lettre ne pouvait pas être considérée comme une ratification officielle dans la mesure où le modèle standard spécifique à la procédure de ratification n'avait pas été utilisé. L'ambassade de Syrie en a été informée.

QUESTIONS FINANCIÈRES

37. En mai 2013, la Commission a adopté un budget annuel pour 2013 s'élevant à **1 940 973 USD**. Une «lettre d'appel de fonds» a été envoyée le 30 mai 2013, puis en août 2013, par les voies diplomatiques et directement aux chefs de délégation de la CGPM.

38. Le montant total des contributions reçues en 2013 équivalait à **1 726 356 USD** (soit 89 pour cent du budget adopté), tel qu'indiqué à l'Annexe 3. Un montant de **69 796,38 USD** a également été versé au titre des contributions non acquittées par les gouvernements de l'Italie, du Liban et de Malte. Au total, le montant des contributions et arriérés s'est élevé à **1 796 152,38 USD**. Il convient de noter que **le montant de 7 691,01 USD** – versé également par l'Italie – découle des écarts de taux de change (à créditer au donateur en 2014). L'état des contributions 2013 peut donc être résumé comme suit:

- dix-huit membres ont remis leurs instruments d'acceptation et versé leurs contributions;
- un membre (République arabe syrienne) n'a ni remis les instruments d'acceptation officiels ni versé sa contribution;
- quatre membres (Grèce, Libye, Malte et Roumanie) ont remis leurs instruments d'acceptation, sans toutefois acquitter leur contribution;
- un membre (Monaco) a déposé les instruments formels d'acceptation, payé sa contribution pour 2013 mais doit s'acquitter d'une contribution exceptionnelle relative à 2011;
- un membre (Égypte) n'a pas remis son instrument d'acceptation mais s'est acquitté de sa contribution.
- Suite à son retrait de la Commission en 2007, la Serbie présente un montant non acquitté de **8 785,42 USD**²;
- un membre (Israël) n'a ni remis son instrument d'acceptation (ni participé au vote pour la sélection du Secrétaire exécutif) ni payé sa contribution.

39. L'Annexe 3 met en évidence le solde négatif de de la Grèce (**50 898 USD**), de la Libye (**202 464, 84 USD**), de Malte (**50 898 USD**), de Monaco (**77 767 USD**), de la Roumanie (**12 685 USD**), de la Serbie (**8 785,42 USD**) et de la République arabe syrienne (**90 205 USD**).

Arriérés de contribution

40. Comme on peut le voir à l'Annexe 3, le montant cumulé des arriérés de contribution³ pour les exercices financiers 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013 de la CGPM s'élevait au 31 décembre 2013 à **493 703,26 USD**. L'augmentation par rapport à l'année précédente résulte essentiellement du non règlement de leurs contributions et/ou du montant intégral de leurs arriérés par la Grèce, la Libye, Malte, Monaco, la Roumanie, la Serbie et la République arabe syrienne.

Fonds de roulement

41. Sur la base des données fournies directement par le système comptable de la FAO (sous Oracle), la CGPM a reçu de 2005 au mardi 31 décembre 2013, au titre des contributions, un montant total s'élevant à **11 988 365 USD**⁴ (incluant les intérêts courus), pour un montant total de dépenses s'élevant à **11 922 469 USD**⁵. Le fonds de roulement (c'est-à-dire le fonds de réserve constitué par les arriérés réglés depuis 2005) présentait un solde positif de **65 896 USD** au 31 décembre 2013. Compte tenu des circonstances, il apparaît crucial d'augmenter le fonds de roulement pour couvrir les dépenses du Secrétariat jusqu'à l'approbation du nouveau budget. Par conséquent, il convient de rappeler que les membres doivent verser leurs contributions dans les 30 jours suivant l'approbation du budget et veiller à payer en priorité leurs arriérés, le cas échéant.

² La Commission est invitée à envisager la possibilité de passer par profits et pertes le montant de cette contribution non acquittée.

³ À l'exclusion d'Israël.

⁴ Ce montant comprend les contributions, dont le montant total s'élève à 11 956 309 USD avec les intérêts courus de 32 056 USD, moins le virement d'un montant de 18 245 USD à un autre projet (TEMP/GLO/681/MUL), comme convenu par la Commission à sa trente-cinquième session.

⁵ La part des coûts de fonctionnement de la CGPM (couverts par le gouvernement italien et le Programme ordinaire de la FAO) n'est pas compris dans le montant total.

Dépenses budgétaires au titre du budget autonome en 2013

42. En 2013, l'activité comptable a été assurée par le Système intégré de gestion (SIG) de la FAO, en complément du suivi budgétaire du Secrétariat qui permet de suivre en parallèle les crédits budgétaires, les prévisions, les engagements et les dépenses pour chaque chapitre du budget.

43. Le tableau 1 fournit une vue d'ensemble des états financiers du budget autonome, c'est-à-dire les dépenses totales au 31 décembre 2013, et met en évidence un solde négatif entre le budget adopté et les dépenses (soit un montant total de **6 446 USD**).

TABLEAU 1: Situation financière en USD (au 31 décembre 2013)

Budget autonome adopté pour 2013	1 940 973
Contributions au budget reçues en 2013	1 726 356
Total des recettes du budget autonome 2013 (contributions et arriérés)⁶	1 796 152
Total des dépenses en 2013 (budget autonome)	1 947 419
Ressources extrabudgétaires pour 2013⁷	1 278 576
Total des dépenses (budget autonome et activités ponctuelles)	3 225 995
Solde entre le budget autonome adopté et les dépenses	-6 446

44. La situation financière des principaux chapitres du budget est présentée à l'Annexe 4 en suivant la ventilation standard FAO/Oracle des fonds fiduciaires par rubrique budgétaire. Ils peuvent se classer en trois grandes catégories: i) salaires du personnel du Secrétariat (**74 pour cent** du budget autonome approuvé/**45 pour cent** du total des ressources); ii) activités (environ **20 pour cent** du budget autonome approuvé/**12,5 pour cent** du total des ressources); iii) dépenses diverses (1 pour cent du budget autonome) et coûts des services de la FAO (4,5 pour cent). Les dépenses engagées au titre de chaque chapitre du budget et des rubriques budgétaires correspondantes sont expliquées de manière plus détaillée dans la note explicative concernant les dépenses inscrites au budget présentée à l'Annexe 5.

Situation des ressources extrabudgétaires de la CGPM au sein du Programme cadre

45. À sa trente et unième session, la Commission a exprimé le souhait que les ressources extrabudgétaires (c'est-à-dire provenant de la contribution volontaire de certains Membres) figurent aussi dans l'exposé de la situation financière. La situation générale se présente comme suit:

Activités achevées récemment:

Projet de coopération de la Commission européenne à l'appui de l'établissement d'un système de surveillance satellitaire des unités de pêche dans la zone de compétence de la CGPM

46. La Direction générale des affaires maritimes et de la pêche de la Commission européenne et la CGPM ont signé en octobre 2011 un accord visant à lancer un projet sur l'établissement d'un système

⁶ Les contributions du Liban reçues en février 2014 sont comptabilisées en 2013.

⁷ Total des ressources des activités ponctuelles/projets en cours.

de surveillance satellitaire des unités de pêche dans la zone de compétence de la CGPM. La contribution totale des donateurs pour ce projet s'élève à **143 436 USD**, soit environ 90 pour cent du budget. Cette activité, qui a été officiellement close en juillet 2013, a produit plusieurs résultats concrets. Par exemple, en ce qui concerne l'élaboration des politiques, une série de lignes directrices ont été élaborées pour une approche modulaire des systèmes de surveillance des navires par satellite et des systèmes de contrôle connexes, qui a été conçue pour aider la CGPM à renforcer les activités de contrôle, de suivi et de surveillance (SCS). Le travail a été effectué par des membres choisis du personnel du Secrétariat de la CGPM ainsi que des consultants. Un montant total de **36 478 USD** a été dépensé en 2013 au titre des frais de voyage de service par les fonctionnaires et les spécialistes qui étaient chargés de mettre un point final aux lignes directrices et d'exécuter les activités techniques susmentionnées.

Projet de coopération italien à l'appui des activités de la CGPM: «Renforcement de la coopération en matière de gestion des pêches et de l'aquaculture en Méditerranée et en mer Noire» (LaMed)

47. Le projet sur le renforcement de la coopération en matière de gestion des pêches et de l'aquaculture en Méditerranée et en mer Noire (LaMed), financé par le Ministère des politiques agricoles, alimentaires et forestières de l'Italie moyennant une contribution prévue de **300 000 EUR**, est devenu pleinement opérationnel entre septembre 2010 et décembre 2013. La somme de **240 000 EUR** (équivalente à **318 707 USD**) a déjà été perçue au titre de ce projet. Celui-ci était axé sur 1): les «*Lois et règlements relatifs à la pêche en Méditerranée et en mer Noire (composante 1)*» et 2): la «*Gestion des lagunes côtières en Méditerranée: interactions entre l'aquaculture et la pêche de capture (composante 2)*». La composante 1 s'est penchée sur les questions de législation dans certains pays de la zone de compétence de la CGPM et sur la pêche artisanale. Le premier Symposium régional sur la pêche artisanale durable, qui s'est tenu à Malte en novembre 2013, a permis d'enrichir la base des connaissances de la CGPM, et ses conclusions devraient aboutir à des initiatives de coopération aux niveaux régional et sous-régional. Un montant total de **96 535 USD** a été dépensé en 2013 pour mettre sur pied plusieurs réunions d'experts liées aux deux composantes du projet et couvrir des frais spécifiques liés à l'organisation du symposium.

Activités en cours

Projets de coopération de la Commission européenne à l'appui des Groupes de travail du CAQ sur le développement durable de l'aquaculture (InDAM, Phase 3) et sur la sélection des sites et la capacité de charge (SHoCMed, Phase 3)

48. La phase 3 du projetShocMed, qui a débuté en novembre 2012, s'est achevée le 23 janvier 2014. Les rapports descriptifs et financiers sont en cours d'élaboration. Aux termes de cet accord, la Direction générale des affaires maritimes et de la pêche (DG MARE) de la Commission européenne devrait verser une contribution totale de **63 005,10 EUR**, soit 30 pour cent du budget du projet. À ce jour, un montant de **50 404,08 EUR** (équivalent à **65 460 USD**) a été reçu au titre de ce projet. En 2013, un montant total de **79 987 USD** a été consacré à: i) deux ateliers de formation sur la sélection des sites, les zones affectées à l'aquaculture (AZA) et la gestion des sites pour l'aquaculture marine en zone côtière; ii) un atelier régional sur les normes de qualité environnementale (NQE), les points de référence et les indicateurs de qualité environnementale; iii) la diffusion des résultats techniques et des conclusions du projet ShocMed; iv) un guide pour la mise en place des AZA; v) la mise en œuvre de la plateforme des technologies de l'information sur la sélection des sites et la capacité de charge; vi) l'élaboration d'un glossaire de l'aquaculture; vii) la réalisation d'un calibrage des normes de qualité environnementale; et viii) l'élaboration d'un programme harmonisé de suivi pour les activités d'aquaculture marine.

49. La phase 3 du projetInDAM, qui a débuté en novembre 2012, a également pris fin en janvier 2014. Les rapports descriptifs et financiers sont en voie d'être achevés. La Commission recevra une contribution totale de **100 842,50 EUR** de la part du donateur, soit 50 pour cent du budget du projet.

Un versement de **80 674** (équivalent à **104 771 USD**) a déjà été reçu de la part du donateur au titre de ce projet. En 2013, un montant global de **111 537 USD** a été consacré aux activités suivantes: i) organisation de nouvelles études pilotes; ii) diffusion des résultats et des conclusions du projet InDAM; iii) renforcement de la coopération avec d'autres projets et initiatives régionales; iv) production d'un guide sur l'utilisation des indicateurs; v) organisation d'un atelier régional sur l'identification des points de référence et des indicateurs; vi) essai du système d'indicateurs au niveau local et amélioration de l'utilisation qui en est faite par les autorités compétentes.

Amélioration et modernisation de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée

50. En 2013, le Programme cadre de la CGPM a reçu une contribution de **30 000 EUR** (environ **38 722 USD**) du gouvernement français. En outre, le gouvernement italien a alloué **30 000 EUR** (environ **38 722 USD**) au titre du «*Soutien à la phase de démarrage du premier Programme cadre de la CGPM (2013-2018)*» et un engagement d'un montant supplémentaire de **40 000 EUR** a été prévu pour «*Soutenir le travail du Groupe spécial au niveau sous-régional (Système de surveillance des navires et mesures de contrôle)*». Un total de **56 000 EUR** (équivalent à **74 344,13 USD**) a déjà été reçu de l'Italie au titre des activités mentionnées ci-dessus. Ces contributions ont financé non seulement la participation de représentants nationaux et d'experts, mais aussi les activités de conseil qu'il a fallu mener dans le cadre de la réunion du Groupe de travail du Comité d'application sur le système de surveillance des navires par satellite et les systèmes de contrôle connexes, de l'atelier régional sur les plans de gestion pluriannuels en Méditerranée (qui ont tous deux eu lieu à Tunis (Tunisie) en octobre 2013) ainsi que du premier symposium sur la pêche artisanale durable.

Projet de coopération de la Commission européenne visant à contribuer aux travaux du Groupe spèciae en vue de renforcer les cadres de collecte et de communication de données relatives aux pêches relevant de la zone de compétence de la CGPM et de favoriser l'application des directives de la CGPM sur les plans de gestion pluriannuels

51. L'accord concernant le projet de «*Fourniture d'un appui aux travaux du Groupe spécial dans le but de: A) renforcer les cadres de collecte et de communication de données relatives aux pêches relevant de la zone de compétence de la CGPM et B) favoriser l'application des directives de la CGPM sur les plans de gestion pluriannuels*», signé en novembre 2012 entre la Direction générale des affaires maritimes et de la pêche de la Commission européenne et la CGPM, a été prolongé jusqu'au 21 mars 2014. Le montant total de la contribution du donateur est estimé à **300 000 EUR**, soit 90 pour cent du budget du projet. Un paiement de **240 000 EUR** (équivalent à **311 688 USD**) a déjà été reçu au titre de ce projet. En 2013, un montant total de **329 446 USD** a été consacré en 2013 à des réunions et ateliers, à la mise en place du nouveau cadre de référence pour la collecte de données de la CGPM, au renforcement des services de TI de la CGPM, à l'assistance technique et au renforcement des capacités.

52. Le projet visant à fournir «*un appui renforcé aux travaux du Groupe spécial dans le but de: A) renforcer les cadres de collecte et de communication de données relatives aux pêches relevant de la zone de compétence de la CGPM et B) favoriser l'application des directives de la CGPM sur les plans de gestion pluriannuels*» a commencé en décembre 2012 et a été prolongé jusqu'en avril 2014. Le montant total de la contribution du donateur est estimée à **200 000 EUR**, soit 90 pour cent du budget du projet. Un montant de **160 000 EUR** (équivalent à **212 202 USD**) a déjà été reçu de la part des donateurs au titre de cette initiative. En 2013, un montant total de **247 486 USD** a été consacré à des réunions et des ateliers, au renforcement de l'assistance et des capacités techniques, aux plans de gestion pluriannuels et à l'élaboration de stratégies régionales de lutte contre la pêche INDNR.

53. Le projet visant à «*Améliorer la situation de la pêche en Méditerranée et en mer Noire grâce à des techniques de collecte de données, de gestion et d'exécution plus perfectionnées*», signé entre la Direction générale des affaires maritimes et de la pêche de la Commission européenne et la CGPM, a commencé en décembre 2013. Le montant total de la contribution totale du donateur est estimé à **400 000 EUR**, soit 90 pour cent du budget du projet. Un montant de **320 000 EUR** (équivalent à

434 783 USD) a déjà été reçu. En 2013, un total de **2 540 USD** a été dépensé pour l'appui administratif fourni lors de la phase initiale des activités.

Coopération méditerranéenne entre le Ministère de l'environnement et la CGPM pour l'utilisation durable des ressources biologiques marines

54. En Décembre 2012, le Ministère de l'environnement et la CGPM ont conclu un accord formel concernant la «*Coopération méditerranéenne pour l'utilisation durable des ressources biologiques marines – Un outil de soutien pour la mise en œuvre synergique de la DCSMM et l'Initiative ECAP*» en vertu duquel le ministère s'est engagé à contribuer à hauteur de **250 000 EUR**, soit 76,92 pour cent du budget du projet. Ce projet, qui a permis de déterminer l'état des différentes populations marines exploitées, est devenu opérationnel en octobre 2013. Au total, **85 000 EUR** (équivalents à **115 894 USD**) ont été reçus et **6 898 USD** ont été dépensés en 2013 pour couvrir les frais des voyages de service liés aux travaux préparatoires et à l'amélioration de la coordination avec le PNUE-PAM et d'autres initiatives sur le même sujet.

Contributions extrabudgétaires de la FAO et de l'Italie aux dépenses de fonctionnement du siège de la CGPM

55. Rappelons que le Directeur général de la FAO avait accepté que l'Organisation verse à titre volontaire une contribution de **62 500 USD** pour couvrir des coûts d'exploitations spécifiques (eau, électricité, etc.) tandis que le pays hôte, à savoir l'Italie, s'était engagé à payer **100 000 EUR** par an (équivalents à **135 685 USD** en 2013), ce qui correspondait au reste de l'estimation totale de ces coûts. La contribution reçue de la FAO a couvert en partie les coûts liés aux serveurs informatiques, aux prestations de nettoyage et de petit bricolage, au téléphone fixe, à la télécopie, aux prestations des fournisseurs d'accès à internet (FAI), etc. Une dépense de **153 937 USD** a été soutenue pour acheter des meubles de bureau et du matériel, améliorer les systèmes de sécurité existants, payer les frais de copropriété, les frais d'interphone, les factures d'électricité et d'assurance, une partie des salaires du personnel de sécurité, des frais divers, ainsi que la rénovation et l'entretien des cuisines. En 2013, un montant total de **216 437 USD** a donc été dépensé pour financer les coûts de fonctionnement et les dépenses d'entretien.

56. Il convient de noter que la Commission a utilisé une partie des deux contributions ci-dessus pour **couvrir exceptionnellement des dépenses spécifiques normalement financées par le budget autonome de la CGPM (par exemple les serveurs informatiques, les agents de sécurité et une partie des dépenses générales de fonctionnement).**

MESURES PROPOSÉES À LA COMMISSION

57. La Commission est invitée à examiner le rapport administratif et fournir des indications générales, en particulier sur le renforcement du personnel par rapport au budget autonome, et ce faisant, à évaluer les contributions versées par les Membres, en portant une attention spéciale à la situation actuelle et à l'utilisation des arriérés ainsi qu'à la situation du budget autonome en 2013.

ANNEXE 1

**Liste des réunions
(en anglais seulement)**

1. GFCM intersessional activities for 2013-2014⁸

- Thirty-eighth session of the Commission. FAO HQ, Italy, 19-24 May 2014
- Third GFCM Extraordinary Session (cont'd). FAO HQ, Italy, 17 May 2014
- Third GFCM extraordinary session. Greece, 7-9 April 2014
- Scientific Advisory Committee (SAC) – Sixteenth Session. Malta, 17-21 March 2014
- Third meeting of the ad hoc Working Group on the Black Sea (WGBS). Turkey, 26-28 February 2014
- Workshop to test the feasibility of implementing multiannual management plans in the Black Sea. Turkey, 24–25 February 2014 *
- Working Group on the amendment of the GFCM Agreement. Turkey 18-21 February 2014 *
- Sessions of the SAC subcommittees (SCSI, SCESS, SCMEE, SCSA), including the SCESS Working Group on a common methodology to carry out socio-economic analysis (WGSEM) . Montenegro, 3-5 February 2014
- SCMEE Working group on Marine Protected Areas (WGMPA). Montenegro, 3 February 2014
- Working Groups on Stock Assessment of Demersal (WGSAD) and Small Pelagic species (WGSASP), including a workshop on the definition and estimation of reference points for Mediterranean and Black Sea fisheries. Montenegro, 28 January - 1 February 2014
- CoC intersessional meeting on compliance. FAO HQ, Rome, Italy, 27-29 January 2014
- Workshop on a Regional Management Plan for red coral. Belgium, 21-22 January 2014 *
- Meeting on Indicators for sustainable aquaculture (InDAM) and their application in Morocco. Morocco, 20-21 January 2014
- Subregional group on stock assessment for the Black Sea (SGSABS). Romania, 14-16 January 2014 *
- Launch of the GFCM Aquaculture Multi-Stakeholder Platform. Turkey, 11-13 December 2013 *
- Regional workshop on the identification of reference points for economic, environmental, social and governance indicators on aquaculture. Turkey, 9-10 December 2013
- First Regional Symposium on Sustainable Small-Scale Fisheries in the Mediterranean and Black Sea. Malta, 27-30 November 2013 *
- Workshop ‘The future of Greek aquaculture: building a sustainable industry in the framework of integrated coastal zone management’ in cooperation with the PEGASO project. Greece, 19-21 November 2013 *
- Pilot study on the implementation of a system of indicators for sustainable aquaculture. Tunisia, 18-20 November 2013 *
- Joint training course on Improving the Analysis of Fisheries Data: An Introduction to R and the Fisheries Library based on R (FLR). Italy, 4-8 November 2013 *
- Subregional Workshop on Fisheries Management for Western, Central and Eastern Mediterranean. Tunisia, 7-10 October 2013 *
- Workshop on IUU Fishing and MCS in the Mediterranean Sea. Tunisia, 3-4 October 2013 *

⁸ The meetings marked with an asterisk (*) were carried out thanks to full or partial funding by Members through the FWP. The regular session of the SAC and the Extraordinary Session were organised thanks to the kind contribution of the hosting countries (Malta and Greece, respectively).

- CoC Working Group on VMS and related control systems in the GFCM Area. Tunisia, 1-2 October 2013 *
- SCMEE Workshop on Artificial Reefs in the Mediterranean and the Black Sea. Turkey, 27 September 2013
- Pilot study on the identification of indicators for sustainable aquaculture in Montenegro (Indicators and AZA). Montenegro, 9-12 July 2013 *
- Aquaculture Reflection Day. Tunisia, 19 June 2013 *

2. Meetings at which GFCM was represented during the 2013-2014 intersessional period⁹

- 5th meeting of the Coordination Committee of the FAO EastMed Project. FAO HQ, 6-7 May 2014
- 12th meeting of the Coordination Committee of the FAO MedSudMed Project. Tunisia, 14-16 April 2014
- 7th meeting of the Coordination Committee of the FAO CopeMed Project. Spain, 23-24 April 2014 •
- Global Oceans Action Summit for Food Security and Blue Growth. The Netherlands, 22-25 April 2014 •
- CREAM, 3rd Coordination Meeting, General Assembly and WP4 Workshop. Spain 8 April 2014
- MedSeA; Mediterranean Reference User Group on Ocean Acidification. Spain, 25 March 2014 •
- EC GES and Targets 11th Working Group Meeting. Belgium, 17-18 March 2014
- FAO-CIHEAM Training course on Ecosystem Approach to Fisheries. Spain, 9-15 March 2014
- 15th session of the Coordination Committee of the FAO AdriaMed Project. Italy, 10-14 March 2014
- UNEP-MAP Integrated CORGEST Meeting. Greece, 17-19 February 2014
- 10th Meeting of the Ministers of Agriculture of CIHEAM's Member Countries. Algeria, 6 February 2014
- ADRIPLAN kick-off meeting. Italy, 13-14 January 2014
- Black Sea Stakeholders Conference – Ministerial meeting. Romania, 30 January 2014
- FAO BlackSeaFish Project Validation Meeting. Ukraine, 21-22 January 2014 •
- DG-MARE Stakeholder Meeting on the revision of the Data Collection Regulation. Belgium, 16 January 2014 •
- INCDPM: Aqualires Conference 2014. Romania, 17-18 January 2014
- UNEP 18th Ordinary Meeting of the Contracting Parties to the Convention for the Protection of the Marine Environment and the Coastal Region of the Mediterranean and its Protocol. Turkey, 3-6 December 2013 •
- ICCAT 23rd Regular Meeting of the Commission. South Africa, 18-25 November 2013 •
- MedPAN, Assemblée Générale. France, 15 November 2013 •
- Stakeholder seminar on Boosting Blue growth in the Adriatic and Ionian Region: towards an Action Plan for the EUSAIR (EU Strategy for the Adriatic and Ionian Region). Belgium, 13-14 November 2013
- 11th meeting of the Marine Strategy Coordination Group. Belgium, 12-13 November 2013

⁹ Attendance to the meetings marked with a circle sign (•) was ensured through the autonomous budget. GFCM attendance to the other meetings was either funded through FWP projects or by the external organisers.

- DG-MARE 6th Meeting of the Working Group on Integrated Maritime Policy (IMP-MED) in the Mediterranean. Belgium, 30-31 October 2013 •
- IO-BAS International Conference “Marine Research – Horizon 2020”. Bulgaria, 17-19 September 2013 •
- EC JRC Stakeholder seminar of the Assessment for All Initiative (a4a). Italy, 9-10 September 2013 •
- UNEP – MAP: 3rd Meeting of EcAp Coordination Group and MAP on focal points meeting. Greece, 10-12 September 2013 •
- 1st COFASP Workshop. The Netherlands, 3-5 September
- DCF - Regional Co-ordination Meeting for the Mediterranean and Black Sea. Romania, 2-6 September 2013
- MedPAN Ministerial conference of IMPAC3. France, 26 October 2013 •
- Apulia Region: Roundtable on Aquaculture. Italy, 8 July 2013
- RAC/SPA 4th Meeting of National Correspondents of the Strategic Action Programme for the Conservation of Biological Diversity in the Mediterranean region (SAP BIO). Morocco, 2-5 July 2013 •
- INFOSAMAK Regional seminar on financing and investing in the fisheries sector in the Arab region. Tunisia, 25-26 June 2013 •
- 4th Edition of the Monaco Blue Initiative. Monaco, 23-24 June 2013
- 2nd Open Multi-Stakeholder Meeting for Mediterranean Aquaculture. Turkey, 20-21 May 2013

3. *Selected meetings at which the GFCM was not represented*

- Ninth Meeting of the ACCOBAMS Scientific Committee. Monaco, 15-17 April 2014
- Regional consultative workshop on capacity assessments for the implementation of new CITES listings of sharks and manta rays. Morocco, 11-13 February 2014
- ICES – ICCAT: Management Strategy Evaluation – including Fishery Library in R (FLR). Denmark, December 2013
- CCR MED/ RAC MED: ExCom meeting (COMEX). Italy, 12 November 2013
- 5th Meeting of the Parties to ACCOBAMS. Morocco, 5-8 November 2013
- Eighth meeting of the Working Group on Data, Information and Knowledge Exchange (WG DIKE). Belgium, 7 October 2014
- DG MARE: IMP-Med Project Technical Workshop. Belgium, October 2013
- ICCAT Réunion de 2013 du comité permanent pour la recherche et les statistiques. Spain, 30 September - 4 October 2013
- INCDM & BSC: 4th Biannual Black Sea Conference (BS-GES); International Symposium “Protection and Sustainable Management of the Black Sea – 3rd Millennium Imperative”- 6th Edition. Romania, October 2013
- Black Sea STECF - EWG Meeting. Italy, October 2013
- ICES Science Committee Training Group Training Course on How to Lead and Effective Technical Meeting & Training Course on Communicating Science and Advice. Iceland, September 2013
- 11th Meeting of Focal Points for Specially Protected Areas (SPAs). Morocco, July 2013
- UNICPOLOS on ocean acidification. USA, June 2013
- UNEP - 1st meeting of Draft Regional Plan on Marine Litter Mgmt. Spain, May 2013
- European Maritime Day 2013. Malta, May 2013

**Liste des publications
(en anglais seulement)**

1. *Grey literature available on line*

- Reports of intersessional meetings of the SAC subsidiary bodies (13 reports)
- Reports of intersessional meetings of the CAQ (7 reports)
- Reports of intersessional meetings of the CoC (2 reports)
- Reports of intersessional meetings of the WGBS (3 reports)
- Report of the Task Force Working Group on the amendment of the GFCM legal and institutional framework (1 report)

2. *Published documents*

- Report of the thirty-seventh session of the General Fisheries Commission for the Mediterranean (GFCM). Split, Croatia, 13–17 May 2013. GFCM Report N° 37. FAO, Rome, 2014 (available in Arabic, English, French)
- Report of the fifteenth session of the Scientific Advisory Committee (SAC), FAO Headquarters, Rome, Italy, 8–11 April 2013. FAO, Fisheries Report N° R1042 (Bi). FAO, Rome, 2014
- Report of the eighth session of the Committee on Aquaculture (CAQ), Paris, France, 8–10 March 2011. FAO Fisheries Report N° R1043 (Bi), Rome
- Age determination of elasmobranchs, with special reference to Mediterranean species: A technical manual. Studies and Reviews. General Fisheries Commission for the Mediterranean. No. 94. Rome, FAO. 2014. (by Campana S.).
- Mediterranean coastal lagoons: sustainable management and interactions among aquaculture, capture fisheries and environment. Studies and Reviews. General Fisheries Commission for the Mediterranean. No 95. Rome, FAO. 2014. (by Cataudella S., Crosetti D. and Massa F., eds.)

3. Documents in the pipeline to be issued in 2014-2015

- Report of the GFCM Extraordinary Session, Athens, Greece, 7-9 April 2014. GFCM Report
- Report of the sixteenth session of the Scientific Advisory Committee (SAC), St Julian's, Malta, 17-20 March 2014. FAO, Fisheries Report
- Proceedings of the First regional Symposium on Sustainable Small-scale Fisheries in the Mediterranean and the Black Sea. FAO FI Proceedings series
- Status of alien species in the Mediterranean and the Black Sea. Studies and Reviews. General Fisheries Commission for the Mediterranean. No. 87. Rome, FAO. 2014. (by Öztürk, B.)
- Site selection and carrying capacity in Mediterranean marine aquaculture: key issues. Studies and Reviews. General Fisheries Commission for the Mediterranean. (by Borg J.A., Crosetti D. and Massa F., eds).
- Guide for the establishment of allocated zones for aquaculture (AZA) in Mediterranean countries. Studies and Reviews. General Fisheries Commission for the Mediterranean. (by Macias J.C. et al.)

ANNEXE 3

SITUATION DES CONTRIBUTIONS AU DÉCEMBRE 2013¹⁰

GFCM Members	Outstanding until 2012	Contribution due for 2013	Received as 2013 contribution	Arrears received for 2013	Total income received for 2013	Outstanding until 2013
ALBANIA	0.00	17,175.00	17,175.00		17,175.00	0.00
ALGERIA	0.00	66,182.00	66,182.00		66,182.00	0.00
BULGARIA	0.00	12,685.00	12,685.00		12,685.00	0.00
CROATIA	0.00	79,169.00	79,169.00		79,169.00	0.00
CYPRUS	0.00	93,357.00	93,357.00		93,357.00	0.00
EGYPT	0.00	78,552.00	78,552.00		78,552.00	0.00
EUROPEAN COMMISSION	0.00	602,973.00	602,973.00		602,973.00	0.00
FRANCE	0.00	93,357.00	93,357.00		93,357.00	0.00
GREECE	0.00	50,898.00				50,898.00
ISRAEL						
ITALY ¹¹	5,598.38	93,357.00	93,357.00	5,598.38	98,955.38	0.00
JAPAN	0.00	93,390.00	93,390.00		93,390.00	0.00
LEBANON	14,142.00	14,986.00	14,986.00	14,142.00	29,128.00	0.00
LIBYA	117,313.84	85,151.00				202,464.84
MALTA	50,056.00	50,898.00		50,056.00	50,056.00	50,898.00
MONACO	77,767.00	8,439.00	8,439.00		8,439.00	77,767.00
MONTENEGRO	0.00	9,446.00	9,446.00		9,446.00	0.00
MOROCCO	0.00	32,590.00	32,590.00		32,590.00	0.00
ROMANIA	0.00	12,685.00				12,685.00
SERBIA ¹²	8,785.42					8,785.42
SLOVENIA	0.00	50,898.00	50,898.00		50,898.00	0.00
SPAIN	0.00	93,357.00	93,357.00		93,357.00	0.00
SYRIA	75,218.00	14,987.00				90,205.00
TUNISIA	0.00	75,410.00	75,410.00		75,410.00	0.00
TURKEY	0.00	211,033.00	211,033.00		211,033.00	0.00
TOTAL	348,880.64	1,940,973.00	1,726,356.00	69,796.38	1,796,152.38	493,703.26

¹⁰ Contributions received until February 2014 and accounted for fiscal year 2013, excluding Israel

¹¹ The difference in the Euro/US dollar exchange rate applied resulted in an additional amount of US dollars 7,691.01

¹² Outstanding contribution from Serbia following its withdrawal in 2008

ANNEXE 4

Situation des recettes et des dépenses au 31 décembre 2013

Autonomous Budget	Budget adopted in 2013	Budget based on income (*)	Expenditures 2013	Balance (expenditures vs. adopted budget)
ADMINISTRATION				
Executive Secretary, D-1	256,000		277,343	21,343
Deputy Executive Secretary, P-5	0		0	0
Senior Aquaculture Officer, P-5	237,000		258,416	21,416
Fishery Resources Officer, P-4	192,000		200,297	8,297
Fishery Officer (Legal and Institutional Matters), P-3 (2 months)	20,000		22,891	2,891
Fishery Information Officer , P-2	145,000		165,610	20,610
Data Compliance Officer , P-2	123,000		137,200	14,200
Scientific Editor/Translator , P-2	115,000		133,456	18,456
Sub-total Professional salaries	1,088,000		1,195,213	107,213
Programme Associate, G-6	105,000		110,789	5,789
Programmer/Systems Analyst, G-5	91,000		98,814	7,814
Administrative Assistant, G-3	70,000		61,846	-8,154
Office Assistant, G-3 (4 months)	10,000		27,954	17,954
Security Guard, G-2	9,000			-9,000
GS staff cost variance			-39,602	-39,602
Sub-total General Service salaries	285,000		259,801	-25,199
Total Administration	1,373,000		1,455,014	82,013.50
ACTIVITIES				
Temporary human resources (Security Guards, adm. support, overtime)	85,000	45,012	47,024	-37,976
Consultancies (WG moderators, Task Force/FWP)	35,000	18,534	10,305	-24,695
Travel (including interpreters and Task Force/FWP)	135,000	71,489	126,887	-8,113
Chargeback (including interpretation)	155,000	82,083	197,204	42,204
Training	10,000	5,296	1,727	-8,273
Equipment	4,000	2,118	1,218	-2,782
Operating costs and overheads	25,000	13,239	3,107	-21,893
Contracts (including publications)	17,000	9,002	14,645	-2,355
Total activities	466,000	246,773	402,116	-63,884
AUTONOMOUS BUDGET	1,839,000	1,701,788	1,857,130	18,130
Miscellaneous (1%)	18,390	17,018	6,428	-11,962
FAO servicing costs (4.5%)	83,583	77,346	83,861	278
TOTAL AUTONOMOUS BUDGET	1,940,973	1,796,152	1,947,419**	6,446

(*) Adjustment of the income-based budget was only applied to activities

(**) GFCM running costs covered by the government of Italy and FAO (US dollars 216,437) in 2013 are not included

ANNEXE 5

Note explicative concernant les dépenses inscrites au budget, par chapitre

On trouvera ci-après des explications sur les dépenses enregistrées pour l'exercice financier 2013 liées au budget adopté à la trente-septième session, tel qu'ajusté compte tenu des modifications décidées par la Commission et de l'application du facteur de répartition correspondant pour chaque rubrique budgétaire (voir Annexe 4). Les remarques au sujet des opérations et de la situation financière, par chapitre, reposent sur l'Annexe 4, qui présente les recettes et les dépenses selon la ventilation standard des rubriques budgétaires sous Oracle/FAO. Les dépenses totales comprennent les paiements réglés au 31 décembre 2013, y compris les dépenses liées à l'organisation de la huitième session du CAQ, tenue à Paris, de la quinzième session du CSC, tenue à Rome, et de la trente-septième session de la CGPM, tenue en Croatie. D'autres dépenses (par exemple les salaires et les activités) engagées à compter de janvier 2014 ne sont pas comptabilisées car elles relèvent de l'exercice 2014.

Chapitre 1: Administration

Ce chapitre couvre la rémunération du personnel du Secrétariat, y compris certains frais généraux et les indemnités et prestations (assurance maladie, retraite, indemnités pour enfant à charge, congé dans les foyers, etc.) et est soumis aux variations (à la hausse ou à la baisse) de l'indice d'ajustement (coût de la vie à Rome, taux de change EUR-USD, inflation, etc.), et à diverses majorations, qu'il est difficile de prévoir avec exactitude dans le projet de budget. Lorsque le budget adopté est ajusté compte tenu des recettes effectives, les rubriques budgétaires correspondant aux traitements restent inchangées du fait que les dépenses correspondantes sont incompressibles.

Personnel du cadre organique. Le premier sous-chapitre correspond aux dépenses des sept fonctionnaires de la catégorie du cadre organique et rangs supérieurs (Secrétaire exécutif, expert en aquaculture, spécialiste des ressources halieutiques¹³, chargé des pêches, spécialiste des questions institutionnelles et juridiques, spécialiste des informations sur la pêche, responsable de l'application des mesures et rédacteur/traducteur technique). Par rapport au budget adopté (voir Annexe 5), les dépenses afférentes au traitement des fonctionnaires du cadre organique ont enregistré un solde négatif de **107 213 USD**, qui s'explique essentiellement par les variations susmentionnées et une augmentation générale de **28 065 USD** pour cette catégorie de personnel.

Personnel administratif. Ce sous-chapitre, qui présente un solde positif de **25 199 USD**, a trait aux dépenses du personnel du Secrétariat qui appartient aux services généraux (montant prévisionnel pour les postes de programmeur/analyste systèmes, auxiliaire administratif et assistant administratif). Cette allocation budgétaire n'a pas été utilisée en totalité, car le poste d'assistant administratif/financier (G-5) a été promu au rang d'adjoint au programme en février 2013 au lieu d'octobre 2012, comme prévu, et l'assistant administratif (G-3) était en congé sans solde du 25 juillet au 30 septembre 2013. De plus, la FAO avait alloué un crédit d'un montant de **39 602 USD** pour les dépenses de personnel de la catégorie des services généraux. Ce chapitre budgétaire a donc présenté un solde positif de **25 199 USD**.

Chapitre 2: Activités

Ressources humaines temporaires Les crédits budgétaires affectés au personnel temporaire et aux heures supplémentaires, dont le solde est positif de **37 976 USD**, ont principalement servi à financer du personnel temporaire, notamment des agents de sécurité (financés en partie, à titre exceptionnel, par les crédits reçus du gouvernement italien pour les dépenses de fonctionnement), le soutien administratif et des coûts supplémentaires. Ces dépenses étaient nécessaires pour assurer la sécurité

¹³ 2 mois

des locaux de la CGPM, appuyer les activités de logistique liées à la préparation des réunions des organes statutaires (réunions des sous-comités et réunions de coordination du CSC, huitième session du CAQ, quinzième session du CSC, et trente-septième session de la CGPM), ainsi que des tâches administratives.

Consultants: Ce sous-chapitre, qui a enregistré un solde positif de **24 695 USD**, couvre les honoraires des consultants, à savoir les spécialistes sous contrat (formulation et mise en œuvre des projets et vérification de la qualité des données statistiques, etc.), les modérateurs et les spécialistes des ressources engagés pour les réunions, ainsi que l'appui technique fourni dans le contexte de l'Équipe spéciale de la CGPM et du Programme cadre stratégique.

Voyages: Ce sous-chapitre couvre tous les frais liés aux voyages de service (billets et indemnités journalières de subsistance), notamment ceux des membres du bureau de la CGPM, du personnel du Secrétariat, des coordonateurs, des interprètes, des consultants, de certains experts nationaux et de spécialistes engagés pour des activités du Groupe spécial et du Programme stratégique de la CGPM, les réunions techniques des organes subsidiaires du CSC et du CAQ, la huitième session du CAQ, la quinzième session du CSC et la trente-septième session de la CGPM. Le solde total des dépenses de cette rubrique était positif de **8 113 USD**.

Facturation interne: Cette rubrique budgétaire a trait aux coûts afférents aux interprètes (hors voyage et indemnités journalières de subsistance) présents à la huitième session du CAQ, à la quinzième session du CSC et à la trente-septième session de la CGPM, ainsi qu'à la traduction officielle et à l'impression en interne des documents de session. Elle couvre également le déploiement et le prêt de matériel pour les réunions techniques. Cette rubrique budgétaire présentait un solde négatif de **42 204 USD**, qui peut s'expliquer par le grand nombre de documents de réunion traduits et les services d'interprétation fournis durant les trois réunions des organes statutaires tenues l'année dernière.

Formation: La formation en langues et en technologies de l'information du personnel du Secrétariat programmée pour 2013 a été dispensée sous la forme de cours individuels ou collectifs, et au moyen d'internet. Le solde de cette rubrique budgétaire a été positif de **8 273 USD** du fait des engagements professionnels accrus du Secrétariat et de la difficulté d'organiser une formation ad hoc au Palais Blumenstihl.

Matériel: Ce sous-chapitre comprend les rubriques budgétaires relatives à l'achat de matériel durable et non durable. Parmi les dépenses qui s'y rapportent figure l'achat de divers articles (par exemple, drapeaux et plaques aux noms des pays) pour les réunions, d'équipements de sécurité, de logiciels spécialisés et de bibliothèques de développement pour l'analyse et la présentation des données, ainsi que d'ordinateurs de bureau, de portables et d'imprimantes. Le solde de ce sous-chapitre a été positif de **2 782 USD**.

Dépenses de fonctionnement, frais généraux et dépenses diverses: La mise en place d'une ligne de secours fournie par un fournisseur local n'ayant pas pu avoir lieu, la somme de 10 600 USD allouée en 2012 n'a donc pas été dépensée. Par conséquent, cette rubrique budgétaire a absorbé les dépenses engagées en 2013 pour l'envoi de documents de réunion par la valise diplomatique et par DHL, ainsi que l'expédition de la correspondance officielle, l'achat de fournitures de bureau par l'intermédiaire de la FAO, la location des photopieurs, le transport de biens au siège de la CGPM, les factures de téléphone et de télécopie, la location d'équipement audio pour les réunions des fournisseurs externes ainsi que les frais généraux et les frais divers. En outre, compte tenu des contraintes financières liées aux contributions non payées par certains membres de la CGPM, certains frais généraux de fonctionnement ont été réglés, à titre exceptionnel, par les contributions versées par la FAO et le gouvernement de l'Italie. Le solde de ce sous-chapitre a été positif de **21 893 USD**.

Contrats (dont publications scientifiques). Ce sous-chapitre comprend les dépenses liées à la réimpression de la brochure consacrée au soixantième anniversaire de la CGPM, aux publications/brochures produites pour le symposium, à l'impression des rapports des réunions des

organes statutaires de la CGPM, ainsi qu'à la conception graphique des couvertures et la traduction/révision de documents en arabe. Le solde de ce sous-chapitre a été positif de **2 355 USD**.

Le solde global (dépenses par rapport au budget adopté) figurant à l'Annexe 5 montre que les dépenses excédentaires au titre de l'Administration (pour un montant de **82 013 USD**) ont été compensées par les économies réalisées au niveau des **Activités** pour un montant total de **63 884 USD**, et le financement supplémentaire fourni par la FAO et le gouvernement de l'Italie, qui ont cofinancé les dépenses de sécurité et les dépenses de fonctionnement du Secrétariat de la CGPM.

Chapitre 3: Dépenses d'appui de la FAO

Divers: Cette rubrique budgétaire (1 pour cent du budget disponible total), qui concerne les frais de représentation et dépenses diverses, a enregistré un solde positif de **11 962 USD**.

Coûts des services de la FAO Les dépenses d'appui de la FAO ont été calculées au taux de 4,5 pour cent du budget initial pour 2013, conformément à l'Article III.5 du Règlement financier de la CGPM, et ont enregistré un solde négatif de **278 USD** dû à un léger dépassement des dépenses.

Enfin, il convient de noter que la colonne Solde de l'Annexe 5 doit s'entendre «avant révision budgétaire» (c'est-à-dire compensation entre les rubriques excédentaires et déficitaires), car l'objectif de cette présentation est de mettre en évidence les rubriques budgétaires dont l'allocation initiale était insuffisante et d'indiquer ainsi où il convient d'envisager des augmentations dans le projet de budget pour 2014 (document CAF/IV/2013/9).